



Saint-Simon

Mémoires

1691-1701

Additions
au Journal de Dangeau

I

ÉDITION ÉTABLIE PAR YVES COIRAULT

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

SAINT-SIMON

Mémoires
(1691-1701)
Additions
au Journal de Dangeau

I

ÉDITION ÉTABLIE PAR YVES COIRAULT

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1983.

MÉMOIRES
DE SAINT-SIMON

SAVOIR

S'IL EST PERMIS D'ÉCRIRE ET DE LIRE L'HISTOIRE
SINGULIÈREMENT CELLE DE SON TEMPS¹

Juillet 1743.

L'histoire a été dans tous les siècles une étude si recommandée, qu'on croirait perdre son temps d'en recueillir les suffrages, aussi importants par le poids de leurs auteurs que par leur nombre.

Dans l'un et dans l'autre, on ne prétend compter que les catholiques, et on sera encore assez fort ; il ne s'en trouvera même aucun de quelque autorité dans l'Église qui ait laissé par écrit aucun doute sur ce point². Outre les personnages que leur savoir et leur piété ont rendus célèbres, on compte plusieurs saints qui ont écrit des chroniques et des histoires, non seulement saintes, mais entièrement profanes, et dont les ouvrages sont révéérés de la postérité à qui ils ont été fort utiles³. On omet par respect les livres historiques de l'Écriture. Mais, si on n'ose mêler en ce genre le Créateur avec ses créatures, on ne peut aussi se dispenser de reconnaître que, dès que le Saint-Esprit n'a pas dédaigné d'être auteur d'histoires dont tout le tissu appartient en gros à ce monde, et serait appelé profane comme toutes les autres histoires du monde si elles n'avaient pas le Saint-Esprit pour auteur, c'est un préjugé bien décisif qu'il est permis aux chrétiens d'en écrire et d'en lire. Si on objecte que les histoires de ce genre qui ont le Saint-Esprit pour auteur se reportent toutes à des objets plus relevés, et bien que réelles et véritables en effet, ne laissent pas d'être des figures de ce qui devait arriver et cachent de grandes merveilles sous ces voiles⁴, il ne laissera pas de demeurer véritable qu'il y en a de grands endroits qui ne sont sim-

plement que des histoires, ce qui autorise toutes les autres que les hommes ont faites depuis et continueront de faire ; mais encore, que dès qu'il a plu à l'Esprit-Saint de voiler et de figurer les plus grandes choses sous des événements en apparence naturels, historiques, et en effet arrivés, ce même Esprit n'a pas réprouvé l'histoire puisqu'il lui a plu de s'en servir pour l'instruction de ses créatures et de son Église. Ces propositions, qui ne se peuvent impugner¹ avec de la bonne foi, sont d'une transcendance² en faveur de l'histoire à ne souffrir aucune réplique. Mais^a sans se départir d'un si divin appui, cherchons d'ailleurs ce que la vérité, la raison, la nécessité et l'usage approuvé dans tous les siècles pourront fournir sur ce prétendu problème.

Que sait-on qu'on n'ait point appris ? Car il ne s'agit pas ici des prophètes et des dons surnaturels, mais de la voie commune que la Providence a marquée à tous les hommes. Le travail est une suite et la peine du péché de notre premier père. On n'entretient le corps que par le travail du corps, la sueur et les œuvres des mains. On n'éclaire l'esprit que par un autre genre de travail qui est l'étude, et comme il faut des maîtres, pour le moins des exemples sous les yeux, pour apprendre à faire les œuvres des mains dans chaque art ou métier, à plus forte raison en faut-il pour les sciences et les disciplines si diverses, propres à l'esprit, sur lesquelles^b l'inspection des yeux et des sens n'ont³ aucune prise.

Si ces leçons d'autrui sont nécessaires à l'esprit pour lui apprendre ce qui est de son ressort, il n'y a point de science où il s'en puisse moins passer que pour l'histoire. Encore que pour les autres disciplines il soit indispensable d'y avoir au moins quelque introducteur, il est pourtant arrivé à des esprits d'une ouverture extraordinaire d'atteindre d'eux-mêmes, sans autre secours que celui de ce commencement, à divers degrés, même quelques-uns aux plus relevés, des disciplines où ils n'avaient reçu qu'une assez légère introduction, parce qu'avec l'application et la lumière de leur esprit ils s'étaient guidés de degré en degré pour atteindre plus haut, et par de premières découvertes se frayer la route à de nouvelles, à les constater, à les rectifier, et à parvenir ainsi au^d sommet de la science par eux cultivée, après en avoir appris d'autrui les premières règles et les premières notions. C'est

que les arts et les sciences ont un enchaînement de règles, des proportions, des gradations qui se suivent nécessairement, et qui ne sont par conséquent pas impossibles à trouver successivement par un esprit lumineux, solide et appliqué, qui en a reçu d'autrui les premiers éléments et comme la clef, quoique ce soit une chose extrêmement rare et que, pour presque la totalité, il faille être conduit d'échelon en échelon par les diverses connaissances et les divers progrès, de la^d main d'un habile¹ maître, qui sait proportionner ses leçons à l'avancement qu'il remarque dans ceux qu'il instruit.

Mais l'histoire est d'un genre entièrement différent de toutes les autres connaissances. Bien que tous les événements généraux et particuliers qui la composent soient cause l'un de l'autre, et que tout y soit lié ensemble par un enchaînement si singulier que la rupture d'un chaînon ferait manquer, ou, pour le moins, changer l'événement qui le suit², il est pourtant vrai qu'à la différence des arts, surtout des sciences, où un degré, une découverte, conduit à un autre certain à l'exclusion de tout autre, nul événement général ou particulier historique n'annonce nécessairement ce qu'il causera, et fort souvent fera très raisonnablement présumer au contraire. Par conséquent point de principes ni de clef, point d'éléments, de règles ni d'introduction qui, une fois bien comprises par un esprit, pour lumineux, solide et appliqué qu'il soit, puisse le conduire de soi-même aux événements divers de l'histoire : d'où résulte la nécessité d'un maître continuellement à son côté, qui conduise de fait en fait par un récit lié dont la lecture apprenne ce qui sans elle serait toujours nécessairement et absolument ignoré.

C'est ce récit qui s'appelle l'histoire, et l'histoire comprend tous les événements qui se sont passés dans tous les siècles et dans tous les lieux. Mais, si elle s'en tenait à l'exposition nue et sèche de ces événements, elle deviendrait un faix inutile et accablant : inutile, parce que peu importerait à l'instruction d'avoir la mémoire chargée de faits inanimés, et qui n'apprennent que des faits secs et pesants à l'esprit à qui nul enchaînement ne les range et ne les rappelle ; accablant, par un fatras sans ordre et sans lumière qui puisse conduire à plus qu'à ployer sous la pesanteur d'un amas de faits détachés et sans liaison

l'un à l'autre, dont on ne peut faire aucun usage utile ni raisonnable.

Ainsi pour être utile il faut que le récit des faits découvre leurs origines, leurs causes, leurs suites et leurs liaisons des uns aux autres, ce qui ne se peut faire que par l'exposition des actions des personnages qui ont eu part à ces choses ; et comme sans cela les faits demeureraient un chaos tel qu'il a été dit, autant en serait-il des actions de ces personnages, si on s'en tenait à la simple exposition de leurs actions, par^a conséquent de toute l'histoire, si on ne faisait connaître quels ont été ces personnages, ce qui les [a^b] engagés à la part qu'ils ont eue aux faits qu'on raconte, et le rapport d'union ou d'opposition qu'il y a eu entre eux. Plus donc on a de lumière là-dessus, et plus^c les faits deviennent intelligibles, plus l'histoire devient curieuse et intéressante, plus on instruit par les exemples des mœurs et des causes des événements. C'est ce qui rend nécessaire de découvrir les intérêts¹, les vices, les vertus, les passions, les haines, les amitiés, et tous les autres ressorts tant principaux qu'incidents des intrigues, des cabales et des actions publiques et particulières qui ont part aux événements qu'on écrit, et toutes les divisions, les branches, les cascades qui deviennent les sources et les causes d'autres intrigues, et qui forment d'autres événements.

Pour une juste exécution, il faut que l'auteur d'une histoire générale ou particulière possède à fond sa matière par une profonde lecture, par une exacte confrontation, par une juste comparaison d'auteurs les plus judicieusement choisis, et par une sage et savante critique ; le tout accompagné de beaucoup de lumière et de discernement. J'appelle histoire générale celle qui l'est en effet par son étendue de plusieurs nations ou de plusieurs siècles de l'Église, ou d'une même nation mais de plusieurs règnes, ou d'un fait ecclésiastique éloigné et fort étendu. J'appelle histoire particulière celle du temps et du pays où on vit. Celle-là, étant moins vaste et se passant sous les yeux de l'auteur, doit être beaucoup plus étendue en détails et en circonstances, et avoir pour but de mettre son lecteur au milieu des acteurs de tout ce qu'il raconte, en sorte qu'il croie moins lire une histoire ou des mémoires, qu'être lui-même dans le secret de tout ce qui lui est représenté, et spectateur de tout ce qui est raconté. C'est

en ce genre d'écrire que l'exactitude la plus scrupuleuse sur la vérité de chaque chose et de chaque trait doit se garder également de haine et d'affection¹, de vouloir expliquer ce qu'on n'a pu découvrir, et de prêter des vues, des motifs et des caractères², et de grossir ou diminuer, ce qui est également dangereux et facile si l'auteur n'est homme droit, vrai, franc, plein d'honneur et de probité, et fort en garde contre les pièges du sentiment, du goût et de l'imagination ; très singulièrement si cet auteur se trouve écrire de source par avoir eu part par lui-même, ou par ses amis immédiats de qui il aura été instruit, aux choses qu'il raconte ; et c'est en ce dernier cas où tout amour-propre, toute inclination, toute aversion et toute espèce d'intérêt doit disparaître devant la plus petite et la moins importante vérité, qui est l'âme et la justification de toute histoire, et qui ne doit jamais, pour quoi que ce puisse être, souffrir la moindre ternissure, et être toujours exposée toute pure et tout entière.

Mais un chrétien, et qui veut l'être, peut-il écrire et lire l'histoire ? Les faits secs, il est vrai, accablent inutilement ; ajoutez-y les actions nues des personnages qui y ont eu part, il ne s'y trouvera pas plus d'instruction, et le chaos n'en sera qu'augmenté sans³ aucun fruit. Quoi donc ? les caractères, les intrigues, les cabales de ces personnages pour entendre les causes et les suites des événements ? Il est vrai que sans cela ils demeureraient intelligibles et qu'autant vaudrait-il ignorer ce qui charge sans apprendre, et par conséquent sans instruire. Mais la charité peut-elle s'accommoder du récit de tant de passions et de vices, de la révélation de tant de ressorts criminels, de tant de vues honteuses, et du démasquement de tant de personnes pour qui sans cela on aurait conservé de l'estime, ou dont on aurait ignoré les vices et les défauts ? Une innocente ignorance n'est-elle pas préférable à une instruction si éloignée de la charité ? et que peut-on penser de celui qui, non content de celle qu'il a prise par lui-même ou par les autres, la transmet à la postérité et lui révèle tant de choses de ses frères ou méprisables ou souvent criminelles ?

Voilà, ce me semble, l'objection dans toute sa force. Elle disparaîtrait par la seule citation de ce qui a été dit, au commencement de ce discours, de l'exemple du Saint-Esprit ; mais on s'est proposé de la détruire, même sans

s'avantager de l'autorité divine, après laquelle il n'est plus permis de raisonner quand elle a décidé, comme on croit qu'elle l'a fait sur la question qu'on agite.

Ne se permettre aucune histoire au-deçà¹ de ce que l'Écriture nous en apprend, c'est se jeter dans les ténèbres palpables d'Égypte. Du côté de la religion, on renonce à savoir ce que c'est que tradition ; et y renoncer n'implique-t-il pas blasphème ? C'est ignorer les dogmes et la discipline en ignorant les conciles œcuméniques qui ont défini les dogmes et établi la discipline, et mettre sur la même ligne les saints défenseurs de la foi, les uns par leur lumière et leurs travaux, les autres par leur courage et leur martyre, et les hérésiarques et les^a persécuteurs ; c'est se priver de l'admirable spectacle des premiers siècles de l'Église, de l'édification de ses colonnes, de l'instruction de ses premiers docteurs, de^b la sainte horreur de la première vie ascétique et solitaire, de^c la merveille de cette économie qui a établi, étendu et fait triompher l'Église au milieu des contradictions et des persécutions de toutes les sortes, de peur de voir en même temps la scélératesse, la cruauté et les crimes des hérésiarques et de leurs principaux appuis, l'ambition, les vices et les barbaries des évêques, et de ceux des plus grands sièges ; et, de là jusqu'à nous, ce qui s'est passé de mémorable dans l'Église pour le dogme sur les dernières hérésies, sur la discipline et le culte, de peur de voir le désordre et l'ignorance, l'avarice² et l'ambition de tant et tant des plus principaux membres du clergé. Ce qui résulterait de cette ignorance est plus aisé à penser qu'à représenter : tout en est palpable et saute de soi-même aux yeux.

Si donc il ne paraît pas sensé de ne vouloir pas être instruit de ces choses qui intéressent si fort un chrétien comme chrétien, comment le pourra-t-on être indépendamment de l'histoire profane, qui a une liaison si intime et si nécessaire avec celle de l'Église qu'elles ne peuvent pour être entendues être séparées l'une et l'autre ? C'est un mélange et un enchaînement qui pour une cause ou pour une autre se perpétue de siècle en siècle jusqu'au nôtre, et qui rend impossible la connaissance d'aucune partie de l'une, sans acquérir en même temps celle de l'autre qui lui répond pour le temps. Si donc un chrétien, à qui tout ce qui appartient à la religion est cher à proportion de son attachement pour elle, ne peut

être indifférent sur les divers événements qui ont agité l'Église dans tous les temps, il ne peut aussi¹ éviter de s'instruire en parallèle de^a toute l'histoire profane qui y a un si indispensable et un si continuel rapport.

Mais, mettant même à part ce rapport, puisque en effet il se trouve de longs morceaux d'histoire qui n'en ont point avec celle de l'Église, pourrait-on sans honte se faire un scrupule de savoir ce qu'a été la Grèce, ce qu'ont été les Romains, l'histoire de ces fameuses républiques et de leurs personnages principaux? Oserait-on ignorer par scrupule les divers degrés de leurs changements, de leur décadence, de leur chute²; ceux de l'élévation des États qui se sont formés de leurs débris, l'origine et la fondation des monarchies de notre Europe, et de celle des Sarrasins, puis des Turcs; enfin la succession^b des siècles et des règnes, et leurs événements principaux jusqu'à nous? Voilà en gros pour l'histoire générale. Venons maintenant à ce qui regarde celle du temps et du pays où l'on vit.

Si l'on convient que le scrupule qui retiendrait dans l'entière ignorance de l'histoire générale serait^c la plus grossière ineptie, et qui jetterait dans les inconvénients les plus honteux et les plus lourds, il sera difficile de se persuader qu'aucun scrupule doive ou puisse admettre l'ignorance de l'histoire particulière du temps et du pays où on vit, qui est bien plus intéressante que la générale, et qui touche bien autrement l'instruction de notre conduite et de nos mœurs.

J'entends le scrupuleux répondre que l'éloignement des temps et des lieux affranchit la charité en quelque sorte sur les vices de personnages étrangers, reculés, dont on ne connaît ni les personnes ni les races, et à qui il n'est plus d'hommes qui puissent prendre quelque part : bien différents de ceux de notre pays et de notre âge que nous connaissons tous par leurs noms, par leur conduite, par leurs familles, par leurs amis, pour qui on a pu concevoir de l'estime, qui même en ont pu mériter par quelques endroits, et pour qui on fait souvent plus que la perdre par la levée du rideau qui les couvrait.

L'objection n'est pas différente de celle qui a été déjà présentée; les raisons qui la détruisent ne seront pas différentes aussi des premières dont on s'est servi. Mais pour couper court, ne craignons point le sarcasme, et un sar-

casme que j'ai vu très littéralement et^a très exactement réalisé par^b des personnes dont le nom et le rang distingué sont parfaitement connus. Ce n'était pas scrupule, mais ignorance d'éducation, puis de négligence, et d'abandon au tourbillon du jeu et des plaisirs au milieu même de la cour. D'où que vienne cette ignorance, sa grossièreté est la même ; revenons à son effet. Quelle surprise de s'entendre demander qui était ce Monseigneur¹ qu'on a oui nommer et dire qu'il était mort à Meudon ? Qui était le père du Roi, par où et comment le Roi et le roi d'Espagne sont-ils parents ? qu'est-ce que c'était que Monsieur, et que M. et Mme la duchesse de Berry, de qui feu M. le duc d'Orléans régent était-il fils^c ? Quand on en est là, on peut juger si les notions remontent plus haut, ou descendent aux personnages et aux actions du règne qui ne fait que de passer, et quel abîme de ténèbres sur ce qui précède. Voilà néanmoins l'effet de l'ignorance d'éducation et de tourbillon, qu'il est aisé de réparer par de la conversation et de la lecture, mais qui, fondée sur le scrupule, ne se peut plus guérir. Il est si imbécile, il blesse tellement le bon sens et la raison naturelle, que la démonstration de l'erreur de cette idée se fait tellement de soi-même^d et d'une façon si rapide à la simple exposition, qu'elle efface tout ce qui s'y peut répondre, et tarit tout ce qu'on aurait à opposer^e.

En effet, est-on obligé d'ignorer les Guises, les rois et la cour de leur temps, de peur d'apprendre leurs horreurs et leurs crimes ? les Richelieu et les Mazarin, pour ignorer les mouvements que leur ambition a causés, et les vices et les défauts qui se sont déployés dans les cabales et les intrigues de leur temps ? Se taira-t-on Monsieur le Prince pour éviter ses révoltes et leurs accompagnements ? M. de Turenne et ses proches, pour ne pas voir les plus insignes perfidies les plus immensément récompensées² ? Et vivant parmi la postérité de ce qui a figuré dans ces temps dont je parle, s'exposera-t-on, avec le moindre sens, à ignorer d'où ils viennent, d'où leur fortune, quels ils sont, et aux grossiers et continuels inconvénients qui en résultent ? N'aura-t-on nulle idée de Mme de Montespan et de ses funestes suites, de peur de savoir les péchés de leur élévation³ ? N'en aura-t-on point aucune^f de Mme de Maintenon et du prodige de son règne, de peur des infamies de ses premiers temps, de l'ignominie et des malheurs de

sa grandeur, des maux qui en ont inondé la France? Il en est de même des personnages qui ont figuré sous ce long règne et de ses fertiles événements, dont le long^a gouvernement a changé toute l'ancienne face du Royaume. Demeurera-t-on par obligation de conscience sans oser s'instruire des causes d'une si funeste mutation, dans le scrupule d'y découvrir l'intérêt et les ressorts de ces grands ministres qui, sortis de la boue, se sont faits les seuls existants, et ont renversé toutes choses? Enfin se cachera-t-on jusqu'au présent pour ne point voir les désordres personnels d'un régent, les forfaits d'un premier ministre¹, les barbaries et l'imbécillité du successeur, les faussetés, les bévues, l'ambition sans bornes, les crimes de celui qui vient de passer², dont la jalousie et l'insuffisance plongent aujourd'hui l'État^b dans la situation la plus dangereuse, et dans la plus ruineuse confusion? Qui pourrait résister à un problème si insensé, je dis si radicalement impossible? Qui n'en serait pas révolté? Ces scrupuleux persuaderont-ils que Dieu demande ce qui est opposé à lui-même^c, puisqu'il est lumière et vérité, c'est-à-dire que l'on s'aveugle en faveur du mensonge de peur de voir la vérité; qu'il a donné des yeux pour les tenir exactement fermés³ sur tous les événements et les personnages du monde, du sens et de la raison pour n'en faire d'autre usage que de les abrutir, et pour nous rendre pleinement grossiers^d, stupides, ridicules, et parfaitement incapables d'être soufferts parmi les plus charitables même des autres hommes?

Rendons au Créateur un culte plus raisonnable, et ne mettons point le salut que le Rédempteur nous a acquis au prix indigne de l'abrutissement absolu, et du parfait impossible. Il est trop bon pour vouloir l'un, et trop juste pour exiger l'autre. Fuyons la folie des extrémités qui n'ont d'issue que les abîmes, et avec saint Paul ne craignons pas de mettre notre sagesse sous la mesure de la sobriété⁴, mais de la pousser au-delà de ses justes bornes. Servons-nous donc des facultés qu'il a plu à Dieu de nous donner, et ne croyons pas que la charité défende de voir toutes sortes de vérités et de juger des événements qui arrivent, et de tout ce qui en est l'accompagnement. Nous nous devons pour le moins autant de charité qu'aux autres : nous devons donc nous instruire pour n'être pas des hébétés, des stupides, des dupes continuelles ; nous

ne devons pas craindre, mais chercher à connaître¹ les hommes bons et mauvais pour n'être pas trompés, et sur un sage discernement régler notre conduite et notre commerce², puisque l'un et l'autre est nécessairement avec eux, et dans une réciproque dépendance les uns des autres. Faisons-nous un miroir de cette connaissance pour former et régler nos mœurs, fuir, éviter, abhorrer ce qui doit l'être, aimer, estimer, servir ce qui le mérite, et s'en³ approcher par l'imitation et par une noble ou sainte émulation. Connaissions donc tant que nous pourrons la valeur des gens et le prix des choses : la grande étude est de ne s'y pas méprendre au milieu d'un monde la plupart si soigneusement masqué ; et comprenons que la connaissance est toujours bonne, mais que le bien ou le mal consiste dans l'usage que l'on en fait. C'est là où il faut mettre le scrupule, et où la morale chrétienne, l'étendue de la charité, en un mot la loi nouvelle, doivent sans cesse éclairer et contenir nos pas, et non pas le jeter sur les connaissances dont on ne peut trop acquérir.

Les mauvais, qui dans ce monde ont déjà tant d'avantages sur les bons, en auraient un autre bien étrange contre eux s'il n'était pas permis aux bons de les discerner, de les connaître, par conséquent de s'en garer, d'en avertir à même fin, de recueillir ce qu'ils sont, ce qu'ils ont fait à propos des événements de la vie, et, s'ils ont peu ou beaucoup figuré, de les faire passer tels qu'ils sont et qu'ils ont été^a à la postérité, en lui transmettant l'histoire de leur temps. Et d'autre part, quant à ce monde, les bons seraient bien maltraités de demeurer comme bêtes brutes exposés aux mauvais sans connaissance, par conséquent sans défense, et leur vertu enterrée avec eux. Par là, toute vérité éteinte, tout exemple inutile, toute instruction impossible, et toute Providence restreinte dans la foi, mais anéantie aux yeux des hommes.

Distinguons donc ce que la charité commande d'avec ce qu'elle ne commande pas, et d'avec ce qu'elle ne veut pas commander parce qu'elle ne veut commander rien de préjudiciable, et que sa lumière ne peut être la mère de l'aveuglement. La charité^b, qui commande d'aimer son prochain comme soi-même, décide par cela seul la question. Par ce commandement elle défend les contentions, les querelles, les injures, les haines, les calomnies, les médisances, les railleries piquantes, les mépris. Tout cela

regarde les sentiments intérieurs qu'on doit réprimer en soi-même, et les effets extérieurs de ces choses défendues dans l'exercice du commerce et de la société. Elle défend de nuire et de faire, même de souhaiter, du mal à personne ; mais quelque absolu que paraisse un commandement si étendu, il faut toutefois reconnaître qu'il a ses bornes et ses exceptions. La même charité qui impose toutes ces obligations n'impose pas celle de ne pas voir les choses et les gens tels qu'ils sont ; elle n'ordonne pas, sous prétexte d'aimer les personnes parce que ce sont nos frères, d'aimer en eux leurs défauts, leurs vices, leurs mauvais desseins, leurs crimes ; elle n'ordonne pas de s'y exposer ; elle ne défend pas, mais elle veut même qu'on avertisse ceux qu'ils menacent, même qu'ils regardent, pour qu'ils puissent s'en garantir, et elle ne défend pas de prendre tous les moyens légitimes pour s'en mettre à couvert. Tout est plein de cette pratique chez les saints les plus révéérés et les plus illustres, qui n'ont pas même épargné les découvertes des faits les plus fâcheux, ni les invectives les plus amères contre les méchants particuliers dont ils ont eu à se défendre ou qu'ils ont cru devoir décrier ; et quand je dis les méchants particuliers, cette expression n'est que pour exclure la généralité vague, montrer qu'ils s'en sont pris aux personnes de leur temps, et quelquefois les plus élevées dans l'Eglise ou dans le monde. La raison de cette conduite est évidente : c'est que la charité n'est destinée que pour le bien, et, autant qu'on le peut conserver, pour les personnes ; mais dès qu'elle devient préjudiciable au bien, et qu'il ne s'agit plus que de personnes, il est clair qu'elle est due aux bons aux dépens des mauvais, à qui il n'est pas permis de laisser le champ libre d'opprimer ni de nuire aux bons faute de les avertir, de les défendre, de publier autant qu'il le faut les artifices, les mauvais desseins, la conduite dangereuse, les crimes même des mauvais, qui, si on les laissait faire, deviendraient les maîtres de toutes leurs entreprises et réussiraient sûrement toujours contre les bons, et qui malgré ces secours les accablent si souvent.

De cet éclaircissement il en résulte un autre : c'est que le chrétien à qui la charité défend de mal parler et de nuire à son prochain, et dans toute l'étendue qui vient d'être rapportée, est par elle-même obligé à tout le con-

traire en certains cas, différents encore de ceux qui viennent d'être remarqués. Ceux qui ont la confiance des généraux, des ministres, encore plus ceux qui ont celle des princes, ne doivent pas leur laisser ignorer les mœurs, la conduite, les actions des hommes ; ils sont obligés de les leur faire connaître tels qu'ils sont, pour les garantir de pièges, de surprises, et surtout de mauvais choix. C'est une charité due à ceux qui gouvernent, et qui regarde très principalement le public qui doit être toujours préféré au particulier. Les conducteurs de la chose publique en tout ou en partie sont trop occupés d'affaires, trop circonvenus, trop flattés, trop aisément abusés et trompés par le grand intérêt de le faire, pour pouvoir bien démêler et discerner. Ils sont sages de se faire éclairer sur les personnes, et heureux lorsqu'ils trouvent des amis vrais et fidèles qui les empêchent d'être séduits¹ ; et le public, ou la portion du public qui en est gouvernée, a grande obligation à ces conseillers éclairés qui les préservent de tant de sortes d'administrations, dans lesquelles il a toujours tant à souffrir quand elles sont commises en de mauvaises mains ; et il ne suffit pas à ceux qui ont l'oreille de ces puissants du siècle d'attendre qu'ils les consultent sur certaines personnes mauvaises : ils doivent prévenir leur goût, leur facilité, les embûches qui leur sont dressées, et les prévenir à temps d'y tomber². Ils se doivent estimer placés pour cela dans la confiance de ces maîtres du siècle ; et ceux-là même qui ont celle de ces favoris à portée de tout dire ne doivent pas négliger de les éclairer, et de se rendre ainsi utiles à la société. Il en est de même envers les proches et les amis³.

S'il est évident, comme on vient de le montrer, que la charité permet de se défendre, et d'attaquer même les méchants, si elle veut que les bons soient avertis et soutenus, si elle exige que ceux qui sont établis en des administrations publiques soient éclairés sans ménagement sur les personnes et sur les choses, quoique toutes ces démarches ne se puissent faire sans nuire d'une façon très directe et très radicale à la réputation et à la fortune, à plus forte raison la charité ne défend pas d'écrire, et par conséquent de lire, les histoires générales et particulières. Outre les raisons qui ont ouvert ce discours, et après lesquelles on pourrait n'en pas alléguer d'autres, il en faut donner de nouvelles qui achèvent de lever tout scrupule là-dessus.

Je laisse les histoires générales pour me borner aux particulières de son pays et de son temps, parce que, si j'achève de démontrer que ces dernières sont licites, la même preuve servira encore plus fortement pour les histoires générales. Mais il faut se souvenir des conditions qui ont été proposées pour écrire.

Écrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est repasser dans son esprit^a avec beaucoup de réflexion tout ce qu'on a vu, manié, ou su d'original sans reproche¹, qui s'est passé sur le théâtre du monde, les diverses machines^b, souvent les riens apparents qui ont mû les ressorts des événements qui ont eu le plus de suite, et qui en ont enfanté d'autres ; c'est se montrer à soi-même pied à pied le néant du monde, de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux ; c'est se convaincre du rien de tout par la courte et rapide durée de toutes ces choses, et de la vie des hommes ; c'est se rappeler un vif souvenir que nul des heureux du monde ne l'a été, et que la félicité ni même la tranquillité ne peut se trouver ici-bas ; c'est mettre en évidence que, s'il était possible que cette multitude de gens de qui on fait une nécessaire mention avait pu lire dans l'avenir le succès de leurs peines, de leurs sueurs, de leurs soins, de leurs intrigues, tous, à une douzaine près tout au plus, se seraient arrêtés tout court dès l'entrée de leur vie, et auraient abandonné leurs vues et leurs plus chères prétentions ; et que, de cette douzaine^c encore, leur mort, qui termine le bonheur qu'ils s'étaient proposé, n'a fait qu'augmenter leurs regrets par le redoublement de leurs attaches^d, et rend pour eux comme non venu tout ce à quoi ils étaient parvenus. Si les livres de piété représentent cette morale si capable de faire mépriser tout ce qui se passe ici-bas d'une manière plus expresse et plus argumentée, il faut convenir que cette théorie, pour belle qu'elle puisse être, ne fait pas les mêmes impressions que les faits et que les réflexions qui naissent de leur lecture². Ce fruit que l'auteur en tire le premier, se recueille aussi par ses lecteurs ; ils y joignent^e de plus l'instruction de l'histoire qu'ils ignoraient. Cette instruction forme ceux qui ont à vivre dans le commerce du monde, et plus encore s'ils sont portés en celui^f des affaires. Les exemples dont ils se sont remplis les conduisent et les préservent d'autant plus aisément qu'ils vivent dans

offices de la couronne en Espagne : 1153 — 344. Le marquis de Mancera : 1154. — 345. Querelle de rang entre Briord et d'Avaux : 1154 — 346. Les archevêques Cosnac et Fortin de La Hoguette : 1154 — 347. M. de La Hoguette, archevêque de Sens, refuse l'Ordre : 1154 — 348. M. de Coislin, évêque de Metz : 1155 — 349. Les enfants de Mme de Bournonville : 1155 — 350. Les ducs de Bournonville : 1155 — 351. Le maréchal de Tourville : 1155 — 352. Le comte d'Estrées nommé par Philippe V lieutenant général de la mer : 1156.

NOTICES

NOTES ET VARIANTES

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

Note sur l'apparat critique	1159
Notes et variantes	1163

Appendices

Notice	1590
--------	------

RELATION DU PROCÈS DE LUXEMBOURG

Notice	1593
Lettre de Saint-Simon à l'abbé de Rancé (29 mars 1699)	1596
Notes et variantes	1597

ADDITIONS DE SAINT-SIMON AU JOURNAL DE DANGEAU

Notice	1606
Notes et variantes	1611

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

Ce volume contient :

Introduction générale

Histoire sommaire des manuscrits de Saint-Simon

Chronologie sommaire

Éclaircissements :

Quelques personnages de la cour

Les résidences de Saint-Simon

Note sur la présente édition

LES « MÉMOIRES »

DE SAINT-SIMON

du début à l'année 1701

jusqu'à « Banqueroute des trésoriers

de l'extraordinaire des guerres »

Appendices :

Relation du procès intenté pour la préséance

par M. le maréchal-duc de Luxembourg,

pair de France,

contre seize ducs et pairs de France ses anciens,

faite par l'un de ses anciens

Additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau

Notices, notes et variantes

par Yves Coirault